No. 1. CONCOURS DES TERRES LES MIEUX TENUES.—Comté de Portneuf, Juillet Sept., 1885.

Noms des Concurrents	Résidence.	Total des points, 199.	Rotation.—10 pts	Allées et divisions. 10 pts.	Clôtures.—10 pts.	Fossés 5 pts.	Rigoles 5 pts.	Roches 5 pts.	Mauvaises herbes 5 pts.	Bétail.—19 pts. VI. Nombre d'arpents par tête de gros bétail.	Bétail.—19 pts. VI. Points accordés.	Bâtiments 6 pts.	Instruments aratoires 4 pts.	Engrais—10 pts.	Pâturages—10 pts.	Prairies—10 pts.	Drainage—5 pts.	Légumes—5 pts.	Soles.—50 pts	Labours d'été.—10 pts.	Engrais verts.—5 pts	Arbres fruitiers.—5 pts	Comptabilité.—10 pts.
			I.	II.	III.	IV	V					VII.		VIII	IX.	X	XI.	XI.	XII.				
						= 10 pts		= 10 pts.					= 10 pts										
1er P.—François Couture fils	St-Augustin	131	2	5	10	5	4	5	3	2.3	10	2	3¼	9½	8	8	5	2	36		5	5	5
2e " —Alex. Couture	"	122¾	2	4	10	5	4	3	3	5.01	5¼	4	3	8	8	8	4	4	36		5	5	6
3e " —Alfred Couture	"	112	2	4	10	4	2	4	2	3.33	9	4	3	9	8	9	1	2	36				5
4e " —Louis Jobin	"	102	3	5	9	3	1	4	2	5.0	6	6	3½	10	7	6½	4	3	28		5		
5e " —Louis Jobin et Ulric Paquin	Deschambault	102¾	2	4	10	4	2	4	3	3.75	7	4	3	8	8	7	4	3	33				
6e " —A. Dufresne	"	97½	3	7	10	4	2	2	2	3.2	8	4½	3	8	8	6	1	1	30				2
John West	"	87½	5	3	5	1½	1½		1	2.6	9	4	3½	8	8	6		4	28				
Louis Belisle	"	83		5	9	2	2	4	2	3.35	7½	3	2½	8	8	5		1	25				
M. Marcotte	St-Basile	70½		3	10	2	2	2	1		4	3	2½	6	5	5			25				
Pierre Côté	Grondines	68½		2	8	2	2	5	1	4 50	5	3	2½	5	6	6			24				
Alfred Anger	Pte-aux-Trembles																						
Isaïe Hardy	St-Basile																						

* Ces terres ne sont pas assez avancées pour concourir d'après le programme suivi

sans compter le terrain qui est perdu, les mauvaises herbes qui trouvent des refuges du long des clôtures et dans les coins des pièces; puis enfin la grande difficulté à travailler ces champs sur le travers des pièces pour la destruction des mauvaises herbes!

Nous croyons qu'il serait possible de faire, sur métier, une clôture temporaire, en lattes avec fil de fer, qu'on enroulerait au printemps et qu'on mettrait à l'abri jusqu'à l'automne. Une semblable clôture ne devrait pas coûter plus de $2 l'arpent, et durerait d'autant plus qu'elle ne serait pas exposée au mauvais temps, du printemps à l'automne. Deux hommes devraient pouvoir étendre trente arpents de ces clôtures dans une journée, puisqu'il suffirait de la dérouler, la relever et l'arrêter de 20 pieds en 20 pieds par un tout petit piquet à main qui, ce nous semble, devrait être en fer. Une pareille clôture n'aurait pas besoin d'être de plus de deux pieds de hauteur, et devrait être placée au plus loin, de demi arpent en demi arpent sur la prairie, si l'on veut arrêter toute la neige. Voilà un des nombreux essais qu'une ferme expérimentale pourrait faire, si on lui donnait, comme le suggérait *Le Canadien* dernièrement, les moyens nécessaires pour faire tous les essais de ce genre qui paraissent d'utilité publique et urgente! Mais voilà une digression que l'on voudra bien excuser; elle nous a été suggérée par l'immense capital qui exige les clôtures de refente dans notre province.

Clôtures.—Lorsque les juges visitent les fermes, les clôtures ont généralement été mises en ordre. Dans quelques endroits, cependant, nous avons remarqué que *la part du voisin* laissait à désirer. Dans ce cas nous avons diminué le nombre de points; car un cultivateur a la loi pour le protéger sous ce rapport, et c'est à lui de la faire exécuter.

Fossés.—Nous attachons une grande importance à la profondeur des fossés. Si dans un endroit bas les fossés ne coulent pas à trois pieds de profondeur en temps ordinaire, les inondations devront y causer des dommages fréquents. Il importe donc de donner, coûte que coûte, une issue à l'eau, à au moins trois pieds de profondeur dans les fossés en temps ordinaire, afin de tirer parti des terres basses, dans les temps de fortes pluies. Nous avons trouvé quelques défauts sous ce rapport.

Rigoles.—Nous avons visité les terres du comté en temps de forte pluie et il nous a paru évident que les rigoles n'étaient pas assez nombreuses. Dans toute terre qui souffre par l'eau, il devrait y avoir une rigole à chaque demi arpent, au moins. Voilà pourquoi nous n'avons donné, à aucun des concurrents, le maximum des points sous ce rapport.

Roches.—Ici nous avons distribué les points en proportion du travail fait, et de l'intelligence qu'on a mis à s'en débarrasser.

Mauvaises herbes.—Ici encore nous n'avons pas donné le maximum des points, non pas tant à cause des mauvaises herbes *en fleur*,—on avait eu le soin de les couper ou de les arracher,—mais à cause du système de culture qui ne permet pas suffisamment leur destruction *dans la graine et dans la racine.*

Bétail.—Ici nous avons distribué les points d'après les résultats obtenus. Nous avons remarqué avec plaisir que plusieurs concurrents dépassaient la proportion fixée par le programme : " Au moins une tête de gros bétail par quatre arpents en culture."

Bâtiments.—A part, M. Jobin, nous n'avons trouvé nulle part dans les bâtiments la conservation parfaite de tous les fumiers, liquides et solides. M. Jobin a donc eu, seul, le maximum des points sous ce rapport.

Conservation des engrais.—M. Frs. Couture possède une bonne remise à fumier. Malheureusement l'eau des couvertures environnantes s'y faisait jour quand nous l'avons visité. C'est un défaut notable, qui nous a empêché de donner le